



Besancon, lundi 28 juin 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03533

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Feux d'artifices (interdiction de stationnement entre pont levis de Courcelles et le port de Montbéliard)**Interdiction temporaire de stationnement****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 13/07/2021 à 19:00 au 14/07/2021 à 07:00

- o Canal du Rhône au Rhin, branche Sud
entre les pk 164,260 (port de Montbéliard) et pk 162,650 (pont levis de Courcelles les Montbéliard)

Commentaire :

Interdiction de stationner entre le port de Montbéliard et le pont levis de Courcelles les Montbéliard pour assurer le bon déroulement de la manifestation du spectacle pyromusical.

Service(s) à contacter :UTI Canal du Rhône au Rhin, Moulin Saint-Paul - 18, avenue Gaulard, BP 429, 25019 BESANCON CEDEX
Tél : 03 81 25 00 30**Date limite d'affichage :**

15/07/2021

Par délégation

Signé

Patrice MOTTNER